



TARIF DES HONORAIRES

CENTURY 21 ALBERT

**AGENCE FRANCHISE FINANCIEREMENT ET JURIDIQUEMENT
INDEPENDANTE**

HONORAIRES DE TRANSACTION

A la charge du Vendeur sauf exception prévue expressément au mandat

<u>TRANCHE DE PRIX</u>	<u>HONORAIRES SUR MANDAT (TVA COMPRISE)</u>
De 0 à 50 000€	5000€
De 50 001€ à 80 000€	10%
De 80 001€ à 100 000€	9%
De 100 001€ à 120 000€	8%
De 120 001€ à 140 000€	7%
De 140 001€ à 200 000€	6.5%
+ 200 000€	6%

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société. Barème établi le 01/02/2021